



REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES
TRANSPORTS



AVIS D'APPEL D'OFFRES (AA0)

N° : AAO 27/UEMOA/BENIN/MTPT/AGETUR/2014.

Cotonou, le 22 décembre 2014.

1. La Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), à travers le Programme d'Actions Communautaires des Infrastructures et du Transport Routiers (PACITR), apporte un appui aux Etats membres pour la mise en place de stations de pesage à basse vitesse sur le réseau routier communautaire.

2. La République du Bénin a bénéficié de cet appui pour la réalisation d'une station de pesage à basse vitesse à Houègbo (à environ 60 km du port de Cotonou). Une partie des fonds mis à disposition par l'UEMOA sera utilisée pour effectuer les paiements au titre du Marché de travaux confortatifs sur *la station de pesage à basse vitesse (sens sud-nord) de Houègbo*.

3. L'Agence d'Exécution des Travaux Urbains (AGETUR-SA), Maître d'Ouvrage Délégué, sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter les **travaux confortatifs sur la station de pesage à basse vitesse de Houègbo** en lot unique ayant les caractéristiques ci-après :

- ✓ fourniture et installation d'un groupe électrogène ;
- ✓ stabilisation de la couche de roulement de l'aire de déchargement ;
- ✓ réalisation de guide-roues sur 30 mètres linéaires afin de canaliser les poids lourds vers le pèse-essieux encastré ;
- ✓ réalisation d'un bac à graviers sur un linéaire de 200 mètres autour des bâtiments.

Le délai d'exécution des travaux est de **trois (3) mois**.

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres (AO) ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Dossier d'Appel d'Offres.

5. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'AGETUR – fax : (00229)21305130 – Email : dqagetur@agetur.bj et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée au point 9 ci-dessous de 08 heures à 12 heures et de 15 heures à 18 heures (heure de Cotonou).

6. Les exigences en matière de qualifications sont :

- Ne pas avoir d'antécédents de non exécution de marché au cours des trois dernières années (2011, 2012, 2013) ;
- La justification de la conformité vis-à-vis de la législation fiscale et administrative de l'espace UEMOA ;

- Avoir un minimum de chiffres d'affaires annuel moyen des activités de construction de *cinq cent millions (500.000.000) de Francs CFA* au cours des trois dernières années (2011, 2012, 2013).
- Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides ou lignes de crédit à hauteur de *10 millions de FCFA*.
- Avoir participé à titre d'entrepreneur, ou de sous-traitant dans au moins trois (3) marchés au cours des cinq (5) dernières années avec une valeur minimum de *cinquante millions (50.000.000) de F CFA* qui ont été exécutés de manière satisfaisante et terminés, pour l'essentiel, et qui sont similaires aux travaux objets du présent Appel d'Offres.
- Mettre à disposition du chantier les équipements et le personnel essentiels pour l'exécution des travaux.

Se référer au DAO pour la liste complète des critères de qualification.

Une marge de préférence *ne sera pas* octroyée aux soumissionnaires éligibles.

7. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet en *Français* à l'adresse mentionnée au point 9 ci-dessous contre un paiement non remboursable de *100.000 F CFA*. La méthode de paiement sera le chèque certifié ou la liquidité. Le Dossier d'Appel d'Offres sera remis à un représentant du soumissionnaire.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse mentionnée au point 9 ci-dessous au plus tard le **23 janvier 2015 à 09 heures locales**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents à l'adresse mentionnée au point 9 ci-dessous le **23 janvier 2015 à 09 heures (heure de Cotonou)**. Les offres doivent comprendre *une garantie de l'offre* pour un montant de un million (*1.000.000) de F CFA*.

9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

AGETUR-SA
Secrétariat de la Direction Technique
5089, Avenue Jean Paul II, Route de l'Aéroport, en face de la clôture du domaine de
l'Agence Nationale de l'Aviation Civile (ANAC)
01 BP 2780 Cotonou - Bénin
Tel. (229) 21 30 51 10 / 21 30 51 71 Fax. (229) 21 30 51 30

Le Président Directeur Général de l'AGETUR